

éditorial

Un emploi trouvé, dix de perdus...

En nous apprenant officiellement, mercredi matin, la fermeture de la compagnie Central Quebec Steel à Trois-Rivières, l'édition du quotidien ne faisait que confirmer ce qui se préparait déjà depuis plusieurs mois en ce qui concerne cette importante industrie de chez nous. A moins qu'une importante compagnie se porte acquéreur des installations de Central Quebec Steel, c'est plus de 200 emplois qui sont perdus pour Trois-Rivières et la région.

C'est un dur coup pour le Trois-Rivières Métropolitain mais ce n'est certainement pas le premier et, à moins que l'on réagisse violemment, ce ne sera pas le dernier. Sans vouloir être pessimiste, il faudrait faire un léger examen de conscience et se demander si tout va bien dans le domaine industriel chez nous.

D'une part, la Commission d'expansion économique et industrielle du grand Trois-Rivières annonce à l'occasion par la voix de son président ou de son commissaire industriel la venue chez nous de nouvelles industries qui emploient 50 à 100 employés. La direction du parc industriel de Bécancour annonce la venue d'importantes industries, 150 à 200 employés. Nous accueillons ces nouvelles avec beaucoup de joie et cela nous porte à croire que tout va bien chez nous mais, pendant ce temps-là, nous perdons Central Quebec Steel, 220 employés, Pascal, Tebbut Shoe, Wayagamack, peut-être. Des magasins ferment, des garages ferment. Des boutiques de service ferment et tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Sans vouloir jeter la pierre à qui que ce soit, nous croyons qu'il y aurait lieu de prendre cette situation en main de façon sérieuse sinon, à la fin de l'année, nous nous retrouverons à Trois-Rivières avec moins d'emplois que nous en avions au début de l'année, même si nous avons attiré chez nous les plus belles et les plus grandes industries. S'il n'y avait qu'un res-

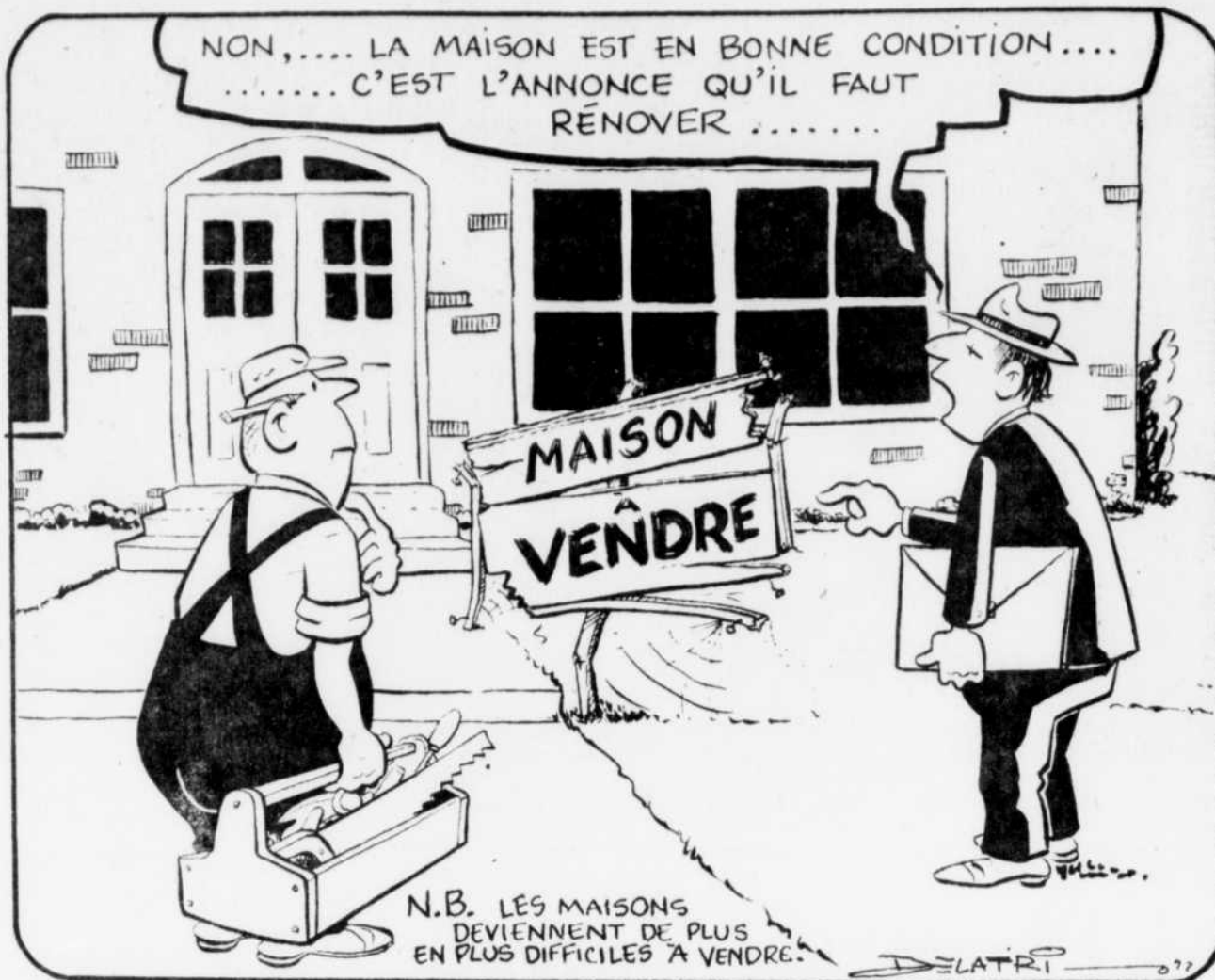
ponsable à cet état de chose il serait très facile de lui jeter la pierre. Malheureusement, nous croyons qu'il s'agit d'un ensemble de circonstances qui font que la situation se détériore, que l'industrie ne devient plus concurrentielle soit à cause de son vieillissement, soit à cause d'une mauvaise administration, soit à cause des trop fortes exigences de ses ouvriers.

Personnellement, nous constatons une chose, c'est souvent à la suite de conflits syndicaux ou à la suite de négociations interrompues ou difficiles que les plus petites entreprises doivent fermer leurs portes. Afin d'être utile, compte tenu de la répétition de ces situations, nous croyons que le ministère du Travail du Québec devrait être en mesure de jouer un rôle plus actif et plus efficace dans les relations de travail et nous serions d'accord pour que les conciliateurs mandatés par le ministère du Travail aient accès à plus d'informations, tant de la part du syndicat que de l'entreprise, et puisse faire des recommandations aux deux parties afin de les rapprocher et de faire comprendre à chacune d'elles qu'elles ont un rôle à jouer et que ce rôle, ce n'est pas de fermer la boutique.

Il faut admettre qu'en Mauricie, au cours de la dernière année, le bilan n'a pas été très, très positif à ce niveau. Il y a eu des affrontements majeurs. Pendant ce temps-là, on ne produisait pas; parce qu'on ne produisait pas, on a perdu d'importantes commandes; parce qu'on a perdu d'importantes commandes, on n'est plus capable de produire d'une façon concurrentielle et, parce qu'on n'est plus concurrentiel, il faut fermer.

Quand l'expérience de Tricofil se sera avérée valable sans avoir recours aux dollars du gouvernement du Québec pour se maintenir en vie, on pourra se permettre de donner toute la gestion au syndicat.

J.-René FERRON



revue de la presse anglophone au Canada

Une réalité cruelle

The Herald, Calgary
Pour plus d'un demi-million de salariés canadiens et leurs familles, la morale du travail n'est qu'un leurre, une fourberie.

Les travailleurs—et cruellement dans bien des cas—et restent pauvres. Leur vie laborieuse ne les hisse pas en haut de l'échelle d'une carrière; elle n'est qu'une lutte pour conserver une besogne ingrate.

Ces gens sont les travailleurs pauvres du Canada—sujet d'un rapport que vient de publier le Conseil national du bien-être.

Comme le démontre ce rapport, rien d'autre que des paiements de transfert ne peut sortir ces familles de la pauvreté telle que définie officiellement.

Le revenu que peuvent tirer de pauvres gens de certaines tâches ne pourra jamais, dans certains cas, probablement, leur assurer un niveau de vie décent. Du travail à plein temps au salaire minimum actuel de \$3 de l'heure laisse une famille d'un enfant et d'un seul gagne-pain en bas de la "ligne de pauvreté" par \$1.000.

Une grande famille et du travail à temps partiel ou saisonnier, caractéristiques de la situation des travailleurs pauvres, ne font qu'aggraver la situation. Même au salaire minimum de \$4 de l'heure, ce qui reste encore une impossibilité politique, une famille de trois enfants et d'un seul gagne-pain serait de \$1.000 en bas de la "ligne de pauvreté".

Comme le signale le rapport, on a pris des mesures à la recherche d'un système pour augmenter les revenus insuffisants. Depuis avril 1973, Ottawa et les provinces discutent d'un système de supplément pour les travailleurs pauvres.

Il est probable que ces propositions seront accueillies dans plusieurs milieux avec hostilité, ou tout au mieux avec sympathie mais sans enthousiasme. On a beaucoup parlé des dépenses gouvernementales; proposer de les accroître, pour si bonne qu'en soit la cause, c'est alarmer ceux qui s'inquiètent des dépenses publiques au-delà de leur feuille d'impôt.

Néanmoins, de tous les projets que le gouvernement pourrait entreprendre en tenant compte de la prudence fiscale, l'aide aux travailleurs pauvres est sûrement très prioritaire.

Une enquête délicate

The Globe and Mail, Toronto
Les partis de l'Opposition ne sont pas satisfaits des termes du mandat de la commission royale formée sur le tard par le gouvernement pour enquêter sur des méfaits possibles de la Gendarmerie royale du Canada. Ils voudraient que la commission soit clairement chargée d'enquêter sur toute collusion possible du Solliciteur général et de ses prédécesseurs avec la police dans la commission d'infractions.

Ce serait donner à la commission des

pouvoirs abusifs. Les trois commissaires, pensons-nous, pourront convoquer comme témoins tous les individus qu'ils voudront entendre. Le Solliciteur général M. Francis Fox, a dit en Chambre que ses deux prédécesseurs et lui-même pourront être convoqués; et une fois convoqués, on pourra sûrement les interroger sur la procédure par laquelle la GRC est responsable au Cabinet, et sur l'efficacité de cette procédure.

Si, durant l'enquête, il appert qu'un ministre aurait été mêlé à un acte répréhensible, c'est au Parlement, le plus haut tribunal du pays, qu'il incombera d'entendre la cause et d'en juger. Bien sûr, il faudrait une résolution majoritaire en Chambre pour soumettre la cause au comité permanent des privilèges et élections. Mais, dans toute cause réelle, selon M. Stanley Knowles, cette autorité parlementaire, l'Opposition disposerait de plusieurs moyens de venir à bout d'un gouvernement récalcitrant.

Le plus inquiétant dans les termes du mandat, c'est l'ordre du Cabinet que l'enquête "soit menée à huis clos sur toute question ayant trait à la sécurité nationale et toutes questions qui, dans l'opinion des commissaires, justifieraient le huis clos dans l'intérêt public ou dans l'intérêt de la vie privée des individus impliqués dans des cas spéciaux".

L'enquête sera embarrassante pour tous ceux qu'elle mettra en cause. A première vue, déjà, il y a eu des comportements douteux de la police en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick,—des comportements sur lesquels on a fait le silence jusqu'à ce que la pression des partis de l'Opposition, de citoyens et même d'agents de la GRC les ait fait dévoiler. A moins que la commission soit très scrupuleuse en faisant en sorte que les audiences soient aussi ouvertes qu'en bonne conscience, le public soupçonnera de la dissimulation ou, comme le dit le conservateur Ramon Hnatyshyn, un effort pour "disculper le gouvernement tout en chassant les sorcières dans la GRC".

Etonnant Trudeau

The News, Medicine Hat
Le premier ministre Trudeau est un homme étonnant. Son retour de popularité sur la scène politique canadienne fait honneur à ses aptitudes de politicien et de diplomate.

M. Trudeau et le Parti libéral furent rejetés dans l'ombre au temps du congrès conservateur d'octobre 1975. Avec un chef tout nouveau, les conservateurs ont pris la vedette et l'ont conservée aux dépens des libéraux durant plusieurs mois.

De fait, ce n'est pas avant l'élection du Parti québécois que l'étoile du premier ministre a commencé à monter.

Les Canadiens se tournent vers Ottawa pour être dirigés dans la "crise de l'unité", il leur est vite devenu évident que le premier ministre était l'homme qu'ils cherchaient.

On a exhalé beaucoup de plaintes au sujet de la conduite de M. Trudeau envers M. René Lévesque. Toutefois, la

majorité des Canadiens semblent en être venus à approuver ses moyens et même à l'en louer.

L'ascension du premier ministre est aussi, pour beaucoup, le résultat de ses initiatives en politique étrangère.

Une troisième chose qui a influencé le retour en grâce de M. Trudeau, c'est sa séparation d'avec sa femme Margaret.

Il a montré qu'il était capable d'encaisser le coup et de poursuivre son travail de chef des forces libérales dans l'arène politique.

Le déclin de la réputation du cabinet libéral contraste avec l'amélioration de l'image du premier ministre.

Le premier ministre s'est montré solidaire de ses ministres et les a fermement appuyés comme chef de son parti. Il a remanié son cabinet. Mais l'usure est encore visible dans les rangs du Cabinet.

Rien de cela, toutefois, n'a jeté de l'ombre sur l'intégrité du premier ministre lui-même.

Le lent mais continu déclin de Joe Clark et l'amenuisement du caucus conservateur ont naturellement aidé M. Trudeau.

Le NPD n'étant pas encore perçu comme une alternative viable... les libéraux semblent encore le meilleur choix pour le pays. C'est ce que disent les sondages.

Le courant favorise M. Trudeau. On ne saurait dire jusqu'où il ira. Pourtant les libéraux à bout de bras, il pourrait bien remonter la pente assez pour gagner les prochaines élections. Mais il pourrait aussi baisser encore subitement. C'est déjà arrivé.

Réveil tardif

The Star, Toronto
L'extraordinaire leçon qui se dégage de la conférence de Destinée-Canada, qui vient de prendre fin à l'Université York, c'est que beaucoup de Canadiens commencent seulement à prendre conscience des problèmes sous-jacents à la crise de l'unité nationale.

Les 500 délégués avaient été choisis comme étant largement représentatifs de chaque province. Ils ont ignoré les débats sur le bilinguisme, les relations fédérales et la réforme de la constitution qui furent au premier rang de la politique et dont les moyens d'information ont beaucoup parlé; s'ils ne les ont pas ignorés, ils ne les ont pas non plus pris au sérieux.

Il semble maintenant que ce ne soit pas avant novembre dernier, quand le Québec a élu un gouvernement voué au séparatisme, que la majorité des Canadiens anglais se soient rendu compte que quelque chose allait bien mal et qu'ils aient commencé à se demander que faire à ce sujet. Aussi, quand les délégués à Destinée-Canada se sont réunis cette semaine, ils ont dû commencer quasiment à zéro pour parler de droits linguistiques et d'une négociation nouvelle de la confédération.

Mais si cette ignorance était déprimante, elle soulignait aussi la nécessité de cette conférence. Et ayant enfin commencé à parler avec sérieux et ouverture d'esprit des questions d'unité, les délégués ont témoigné d'un sentiment d'urgence et d'un enthousiasme qui manquaient.



propos délibérés

par Claire Roy

Voyager

Les vacances ne représentent pas la même chose pour tout le monde. Les uns se contentent de flâner, de s'étendre au soleil, dans leur cour ou sur leur balcon. En banlieue, les terrasses sont couvertes de femmes qui, vêtues ou plutôt déshabillées en bikini recherchent un bronzage qui épatera les amis. Les enfants s'ébattent dans les diverses piscines.

D'autres font du camping. Leur hardiesse leur fait accepter les inconvenients de coucher sous la tente. Des familles s'en vont à leur chalet, ce qui n'est jamais très amusant pour la maîtresse de maison.

D'autres encore organisent des petits voyages en auto. Quelques-uns font la tournée des théâtres d'été, ce qui n'est pas une mauvaise idée.

Mais pour un grand nombre de personnes, les vacances sont l'occasion d'un voyage à l'étranger. Il y a plusieurs façons de voyager: les voyages organisés sous la conduite d'un guide sont les plus populaires. On en trouve de tous les prix. Ces voyages sont généralement moins coûteux que le voyage personnel et ils évitent bien des complications: taxes, transport, réservations d'hôtel, etc. Mais le rythme des visites est souvent rapide et essoufflant. De plus, les lieux visités le sont souvent d'une façon superficielle, en groupes compacts. On ne retient pas grand-chose de ces voyages, même les voyages de luxe sont fatigants et ils sont d'un prix plus élevé. Cependant il faut y recourir quand on ne connaît pas la langue du pays.

Ce propos diffère des précédents en ce qu'il n'a pas pour objet les grands problèmes de l'actualité. Mais c'est le temps des vacances et il n'est pas mauvais d'oublier parfois les misères de l'humanité, de se vider le cerveau et de se nourrir de soleil et de grand air.

Cependant il ne sera pas question de choses pratiques telles que la façon de faire ses valises ou de s'alimenter en voyage. Nous voulons en considérer le côté psychologique et intellectuel.

En premier lieu, songez que le plus important de ce que vous apporterez en voyage, c'est vous-même. Si vous êtes d'un caractère grincheux, capricieux, exigeant, cherchant partout la perfection, désirant trouver ailleurs le même confort et les mêmes habitudes que vous avez chez vous, vaut mieux rester à la maison. Pour voyager en pays étranger, il faut un esprit un peu aventureux et un caractère souple qui s'adapte aux changements, à l'imprévu et à quelques inconvenients. Une certaine souplesse est de rigueur.

Mais, pour la plupart des gens, le dépaysement est bienfait. Quitter le cadre familial pour vivre quelques semaines dans un décor tout à fait différent, cela fait du bien. Et c'est avec plaisir qu'on retrouve au retour son chez-soi.

Ce qui augmente beaucoup l'agrément de visiter des pays étrangers, c'est d'en connaître l'histoire et la géographie, du moins dans les grandes lignes. On rapportera ensuite quelque chose de plus que des images confuses. Une préparation soignée est de rigueur.

Nous ne recommandons pas le marathon qui fait voir neuf ou dix pays en deux semaines. C'est fatigant, inutile et

un peu ridicule. On ne voit pas un pays quand on y passe en vitesse, visitant au pas de course les lieux les plus célèbres de quelques villes.

Un linguiste nous parle

Lisez-vous le petit entrefilet sur la pureté et la correction de la langue française publié chaque jour dans ce journal? Il s'intitule "Le Mot du jour" et est placé au bas de la page éditoriale. L'auteur, Louis-Paul Béguin, est un linguiste distingué qui lutte de toutes ses forces pour un meilleur français. Il faut ajouter qu'il est en butte aux critiques des "journalistes". Il publie également un article du même genre dans le Devoir, sous le titre "Au fil de mots". Il a même publié un livre où il a consigné ses remarques et ses conseils. Les critiques l'ont qualifié de puriste mais il continue le bon climat.

Félicitations

Nos félicitations à Mgr Denis Clément et à M. le curé Louis Massicotte. Le premier a été nommé curé de Champlain, et le second, vicaire général. Tous deux sont bien connus et aimés pour leur bonté et leur compréhension. Ces nominations ont fait plaisir à tous ceux qui les ont apprises. Pourquoi le bien n'aurait-il pas autant de publicité que le mal?

chez nous par exemple, aiment donner des conférences de presse, devant les caméras de la télévision, pour toucher visuellement les électeurs. Un cours fait par un professeur est parfois une conférence. C'est une extension de sens du mot conférence.

Louis-Paul Béguin
régie de la langue française

le mot du jour

Réunions (1)

De nos jours, on se réunit beaucoup. Le fait de se réunir s'appelle conférence, colloque, symposium. Il ne faudrait tout de même pas employer ces mots sans savoir leur signification.

La "conférence" est une réunion sur laquelle on s'est entendu d'avance pour examiner les "choses" qu'il s'agit de régler. On dit très

justement, conférence diplomatique et, depuis quelques années, conférence au sommet. La conférence peut se donner aussi en public. Il y est traité de questions littéraires, artistiques, scientifiques. Dans ce cas, toutefois, ce peut être un simple discours ou une causerie. Dans les pays démocratiques, les présidents et les premiers ministres (ou les ministres,

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE Ltée - Fondé le 30 octobre 1920

REDACTION Directeur: J. René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX
TIRAGE Directeur: Wilfrid THERRIEN
PRODUCTION Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE

Membre de La Presse Canadienne. Affilié aux agences AFP, Reuter, AP, UPI et BN. Desservi par Téléc. TWX et Telex. Photo Fac-similé Presse Canadienne. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0746

President et directeur général: Charles D'AMOUR
Redacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Marketing, rel. ext.: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire-écrivain: Jocelyn BONIN
Dir. Centre-Mauricie: J.L. GROULX



PUBLICITE: Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justh BIRON
Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU

d'une province...à l'autre



Six personnes ont perdu la vie et deux autres ont été blessées gravement, tôt samedi matin, à Alma, en Ontario, quand deux véhicules sont entrés en collision sur une route droite. Un des véhicules tirait une remorque. La

photo ci-dessus donne une idée de la violence de l'accident. Alma dont il est question ici est une petite ville ontarienne située à une vingtaine de milles de Kitchener.

Selon Arthur Tremblay, ancien sous-ministre de l'Éducation

Les minorités se sont attiré l'école française

MONTREAL (PC) — Les minorités non-anglophones du Québec se sont attiré l'école française obligatoire en refusant de la choisir librement plus tôt, a déclaré un ancien haut fonctionnaire du ministère de l'Éducation.

Tremblay, a déclaré: "Ils ont frustré les Québécois en choisissant massivement l'école anglaise pour leurs enfants et, pour cette raison, la loi 63 a été une erreur de stratégie."

Il a cependant refusé de citer des noms. Selon M. Yewchuk, les libéraux se font plus pressants auprès des membres du Parti progressiste-conservateur depuis la défection de M. Jack Horner.

M. Yewchuk a souligné qu'il avait refusé, parce qu'il considère la politique libérale comme "destructive pour le Canada".

Un député refuse une offre des libéraux

RED DEER, Alberta (PC) — Le député progressiste-conservateur d'Arthabaska a révélé, au cours du week-end, qu'on lui avait demandé de se joindre au Parti libéral.

Au Nouveau-Brunswick

Expérience sur le chauffage solaire

FREDERICTON (PC) — M. Reg Gulliver est prêt à parler que, dans un an, les immeubles commerciaux recourront de plus en plus au chauffage solaire.

neuve et elle utilise l'énergie solaire. L'ordinateur a montré que,

jusqu'à maintenant, il faut 22 kilowatts-heure par pied carré à Bouctouche et 20 à Sackville.

Voiture personnelle

Les fonctionnaires se prononceront

QUEBEC (PC) — Les 4.200 fonctionnaires itinérants du gouvernement du Québec, qui refusent depuis plus d'un mois d'utiliser leur voiture personnelle pour les fins de leur travail, seront appelés à se prononcer dans quelques jours sur la dernière proposition du ministre de la Fonction publique, M. Denis de Belleval.

proposition syndicale d'instaurer un groupe de travail conjoint qui aura pour mandat d'étudier l'ensemble de la question et de faire rapport en septembre.

Le projet de loi 101

Camille Laurin ne ferme pas la porte

MONTREAL (PC) — Camille Laurin, ministre d'Etat aux Affaires culturelles du Québec, dit que le projet de loi 101 sur le français est "généreux" à l'endroit des Québécois anglophones, mais il ajoute que si on lui donne une bonne raison, ou de bonnes raisons, pour modifier le projet de loi en question, eh bien, il le modifiera.

Il était interviewé samedi à CJAD, station montréalaise de radio de langue anglaise.

"Je pense que nous sommes généreux, a-t-il dit, en n'exigeant pas que le père et la mère aient tous les deux étudié en anglais au Québec pour qu'ils puissent envoyer leurs enfants dans une école anglaise."

M. Laurin a ajouté: "C'est anormal, et à certains égards, indécent de voir le réseau scolaire de la minorité au Québec intégrer et assimiler la presque totalité des nouveaux venus au Québec. Permettre qu'une telle situation se continue serait contraire au bien commun et suicidaire pour la majorité de langue française."

Francis Fox souhaite des élections

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général, Francis Fox, dit qu'il veut que les élections fédérales aient lieu l'automne prochain.

Il s'exprime ainsi dans une interview qu'il a donnée samedi au réseau de télévision CTV et que ce réseau, privé et de langue anglaise, a transmis hier à une émission qui se nomme Question Period.

Il a soutenu qu'il était "très difficile, actuellement, de faire voter des lois à la Chambre des communes" et que le gouvernement du Québec faisait fi de la citoyenneté canadienne.

A sa conférence de presse de jeudi dernier, le premier ministre Trudeau avait déclaré qu'il ne songeait pas pour le moment à déclencher des élections, mais il n'avait pas alors écarté la possibilité d'un appel au peuple à l'automne.

Gérard Filion subira-t-il son procès en français?

TORONTO (PC) — Le président du Barreau du Québec, Viateur Bergeron, a demandé à un ministre fédéral, à un ministre de l'Ontario de l'aider à régler le problème que représente la langue dans laquelle Gérard Filion doit subir son procès.

Dans une lettre qu'il a écrite au Procureur général de l'Ontario, Roy McMurtry, M. Bergeron dit qu'avant d'accepter l'invitation qu'il a reçue de celui-ci de se rendre à Toronto pour discuter cette affaire, il préfère attendre une réponse d'autres personnes avec lesquelles il a communiqué au sujet de cette même affaire.

Dans une lettre qu'il a écrite au ministre de la Justice du Québec, Marc-André Bédard, M. Bergeron dit qu'il croit que c'est le droit de tout Canadien de subir un procès en français ou en anglais. Filion est censé subir un procès en Ontario le 12 septembre.

Le Parlement divisé

OTTAWA (PC) — Huit mois après l'élection au Québec d'un parti voué à la sécession du Québec, le Parlement n'a pas encore réalisé l'unanimité sur le ou les moyens de garder la Confédération intacte et c'est dans ce contexte, inquiétant pour plusieurs, que les débats parlementaires se-

ront ajournés cette semaine pour une période de trois mois. Certes, les députés fédéraux de toutes les formations politiques estiment que le Québec doit continuer à faire partie du Canada, mais ils ne s'entendent ni sur les mesures qui doivent être prises pour empê-

cher la sécession du Québec ni sur les motifs qui incitent nombre de Québécois à réclamer la sécession. Les Libéraux disent que la clé qui peut nous donner l'unité nationale, c'est une plus grande acceptation du bilinguisme par les Canadiens anglais.

Si vous demandez un numéro d'assurance sociale pour la première fois, ne vous fiez pas à ce que les autres ont fait l'an dernier pour l'obtenir. Car deux choses ont changé.

Le lieu où s'adresser et les documents dont il faut vous munir? Le lieu, c'est le bureau local de la Commission d'assurance-chômage. Les documents, ce sont deux preuves d'identité.

Si vous êtes citoyen canadien, vous devez présenter un document principal. Ce peut être un acte de naissance ou un extrait de baptême émis au Québec; ou encore, un certificat de citoyenneté si vous êtes naturalisé. Si vous êtes immigrant reçu, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement. Dans tous les cas, ce document principal doit être une pièce originale ou une copie authentifiée.

Quant à la preuve secondaire, ce peut être tout document officiel portant votre nom; votre permis de conduire, par exemple, ou un bulletin scolaire. Ce document secondaire peut être une photocopie.

Bien entendu, ces pièces d'identité sont importantes, et vous ne voulez pas risquer de les perdre. C'est pourquoi nous vous prions de vous rendre au bureau local de la Commission d'assurance-chômage. On y vérifiera sur place vos preuves d'identité, on vous aidera à remplir votre formule qu'on enverra aussitôt à Ottawa. Quant à vos documents, ils vous seront rendus sur-le-champ. La carte portant votre numéro d'assurance sociale vous parviendra par la poste.

Si vous ne pouvez vous rendre à l'un des bureaux de la Commission d'assurance-chômage, vous pouvez aller à l'un des Centres de Main-d'œuvre du Canada ou bien envoyer votre demande par la poste directement à Ottawa, accompagnée des documents originaux ou authentifiés. En ce cas, toutefois, il sera plus long de resoudre les difficultés pouvant résulter de votre demande ou des documents qui l'accompagnent. Les formalités sont beaucoup plus rapides quand on s'explique face à face dans un bureau.

Le fait d'établir clairement votre identité constitue, à votre avis, le moyen le plus efficace de s'assurer que votre numéro d'assurance sociale n'appartient qu'à vous, et à vous seul. N'est-ce pas très important?

SI VOUS ME VOYEZ... NE PENSEZ PAS A L'ASSURANCE. MAIS SI VOUS PENSEZ A L'ASSURANCE VOYEZ-MOI ASSURANCE-VIE-SALAIRE-PLACEMENTS

LA GREAT-WEST
Suite 1122, Place Royale
Trois-Rivières
Téléphone: Bureau: 379-2525
Résidence: 375-9738

DENIS LEFEBVRE, C.I.U. directeur

COURS SPECIAUX D'ETE EN ANGLAIS*

Profitez de nos tarifs réduits d'été. Apprenez l'anglais ou toutes autres langues, en petit groupe.

Hâtez-vous, téléphonez!

BERLITZ

ECOLES DE LANGUES

1350, Place Royale, suite 702 Trois-Rivières, P.Q.
Tél.: (819) 378-2811

Services de traduction et d'interprétation
*Espagnol, Allemand, Italien, etc. . . .

Permis de culture personnelle no. 749585 Ministère de l'Éducation du Québec.

NUMERO D'ASSURANCE SOCIALE CANADA SOCIAL INSURANCE NUMBER

123 456 789
Jean LeBlanc

SIGNATURE *Jean LeBlanc*

Votre numéro d'assurance sociale. Aussi unique que vous l'êtes.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

SOCIAL INSURANCE NUMBER

123

Loupe de ligne à commande mécanique

NOUS L'AVONS

GASTON BÉDARD INC.

1636 ROYALE
TÉL. 379-9191

PSST... N'oubliez pas le traitement de votre auto cette année.

ANTIROUILLE A L'HUILE METROPOLITAIN INC.

1600, BOUL. ST-LOUIS
St-Louis-de-France
378-8222